

Vallée du Rhône

LUZINAY

Services municipaux : des tarifs en hausse

Différentes délibérations ont été prises, ce mercredi 21 novembre, lors du conseil municipal de Luzinay, en ce qui concerne la hausse des différents tarifs des services municipaux.

Ils prendront effet au 1^{er} janvier 2023. Les tarifs varient en fonction des quotients familiaux. Sont concernés les prix de la garderie et du restaurant scolaire (tarif dégressif appliqué pour plusieurs enfants d'une même famille). Ceux des loyers des locaux communaux des commerces, des bureaux d'activités tertiaires, du pôle médical et de logements. Ceux des locations aux particuliers de la salle des Arcades et de la salle José-Gomez. Vont aussi augmenter les tarifs de la médiathèque, ceux des emplacements du marché et des vendeurs ambulants.

Les tarifs des concessions communales du cimetière et du columbarium ne subiront, eux, pas d'augmentation en 2023.